

**Vendredi 26 janvier 2024**  
**Journée d'études**  
**Les métiers des loisirs et sports nautiques**

**Programme Européen Jean Monnet**  
**« Usage et réglementation en Europe du tourisme côtier et maritime »**  
**[UE-CoTeMer]**



Les loisirs et sports nautiques constituent des activités qui entretiennent des liens étroits avec le tourisme. A ce titre ces activités contribuent par les services proposés à l'aménagement et économique des îles et des communes du littoral.

Le tourisme participe ainsi au développement d'un marché de l'emploi dans le domaine des loisirs et sports nautiques mais aussi à la transformation de métiers traditionnels tel que la pêche. Ce marché est également sensible aux évolutions technologiques qui se caractérisent par le développement de nouvelles pratiques. On pense par exemple au kite-surf, au foil, etc. Ces nouvelles pratiques supposent à leur tour un aménagement des plages afin partageant l'espace ainsi que la formation des moniteurs pour l'accueil des touristes. Les métiers des loisirs et sports nautiques sont en prise directe avec ces transformations.

La journée d'étude a pour ambition d'envisager la façon dont ces métiers se structurent, se transforment ou encore s'exercent. Ils se caractérisent par leur grande diversité : métiers de l'accueil des touristes, de l'encadrement et de l'animation ou encore de la surveillance et du secours.

Afin d'approcher cette diversité et d'en saisir les caractéristiques sociologiques, géographiques et juridiques, la journée sera structurée autour de deux thèmes. Le premier portera sur les entreprises de loisirs nautiques. Il s'agira de comprendre comment s'articule le principe de la liberté d'entreprendre et la gestion de l'espace sur lequel se développe l'activité. A titre d'exemple la plage est un espace sur lequel de nombreuses activités se réalisent. La liberté d'entreprendre postule de permettre à des clubs de voile, de surf de pouvoir se développer. Toutefois l'exercice de cette liberté ne peut pas être absolue. Les gestionnaires des plages, notamment pour des raisons de sécurité peuvent diviser la plage en zone, voire interdire certaines activités.

Le second portera sur les métiers. Il s'agira de saisir la diversité des métiers existants, des formations proposées et des conditions d'exercice.

Cette journée s'inscrit dans le cadre du programme Jean Monnet « Usage et réglementation en Europe du tourisme côtier et maritime » [UE-CoTeMer] propose un enseignement dédié à l'étude des croisières, des ports de plaisance, des loisirs et des sports nautiques en Europe.



**Lieu :** UFR STAPS 25 bis Boulevard Guy Mollet (près du CNAM), Amphithéâtre 170 (Rez de chaussée du bâtiment)

**Inscription**

Sur place : inscription et entrée gratuite

A distance : transmission du lien zoom après avoir adressé votre demande à : [francois.mandin@univ-nantes.fr](mailto:francois.mandin@univ-nantes.fr)

Programme

|              |   |   |
|--------------|---|---|
| 8h45-9h00    | Stéphane Bellard, Directeur UFR STAPS   | <b>Allocution d'ouverture</b>   |
| 9h00-9h20    | Francesca Pellegrino, PU Université de Messine  | Libertés économiques et nautismes   |
| 9h20-9h40    | Maria Previti, Enseignante en droit, Université de Messine  | Libertés économiques, concession portuaire et plage   |
| 9h40-10h00   | Maxime Turch, ingénieur de recherche "Innovation / programme, Interreg North Sea - FREIIA" pour l'association Les Îles du Ponant. | La transformation des métiers du nautisme dans les îles   |
| 10h00-10h20  | Christophe Guibert, PU ESTHUA Angers  | La transformation des métiers du nautisme : Taiwain et l'île de Hainan  |
| 10h20-10h45  | <b>Discussion avec la salle</b>   |   |
| 10h45-11h00  | <b>Pause</b>  |   |
| 11h00-11h20  | David Rontet, ENVSN   | Gestion des plages et libertés économiques  |
| 11h20-11h40  | Loic Potier, Responsable du secteur Plage, Les Sables d'Olonne  | La gestion des plages par les communes  |
| 11h40-12h00  | Jean-Christophe Lapouble, PU UFR STAPS Poitiers   | Les limites à l'exercice de la liberté d'entreprendre sur les plages ? Un maire peut-il interdire à une entreprise de proposer ses services sur une plage |
| 12h00-12h30  | <b>Discussion avec la salle</b>   |   |
| 12h30-14h00  | <b>Pause</b>  |   |
| 14h00-14h20  | France Duquesnoy, France Duquesnoy, Responsable pôle AD2I, Cariforef des Pays de la Loire   | Panorama de l'emploi dans les métiers du sport et de l'animation en Pays de la Loire"   |
| 14h20-14h40  | Christophe Lino, ENVSN  | Typologie des métiers du nautisme   |
| 14h40-15h00  | Michel Desse, PU, Géographie, Nantes Université   | Les formations aux métiers du nautisme  |
| 15h00-15h20  | <b>Discussion avec la salle</b>   |   |
| 15h20-15h40  | Didier Moreau, Directeur de la formation, SNSM  | Les métiers relatifs à la gestion de la sécurité des activités nautiques  |
| 15h40-16h00  | Brenda Pajot, Responsable de la base nautique de Saint Jean de Monts  | Les métiers relatifs à la gestion d'une base nautique   |
| 16h00-16h20- | TOURE Djakaridj, Port Autonome d'Abidjan (PAA)  | Développement touristique et métier du nautisme en Côte d'Ivoire  |
| 16h20-17h00  | <b>Discussion avec la salle</b>   |   |
| 17h00        | <b>Conclusion</b>   |   |

